

Fédération des Associations Kurdes de France

Monsieur François Hollande
Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue, Faubourg Saint Honoré
75008 Paris

Paris le 22/01/2014

Monsieur le Président de la République,

Dans quelques jours, vous allez dans le cadre d'une visite officielle, vous rendre en Turquie. A cette occasion, vous rencontrerez les plus Hautes autorités de ce pays, avec lesquelles vous échangerez sur les différents moyens de renforcer la coopération entre nos deux pays.

Si la question des relations commerciales et économiques va occuper une place importante dans vos échanges, il nous apparaît que la question de la démocratie, du respect des droits humains, devrait constituer un volet de ces entretiens.

Ces moments de rencontres devraient permettre d'aborder avec vos interlocuteurs, la question d'une coopération de conception nouvelle, entre les autorités policières et judiciaires de Turquie avec celles de notre pays concernant l'instruction ouverte sur les assassinats à Paris le 9 janvier 2013 des trois militantes de la cause kurde, Sakine Cansiz, Leyla Saylemez et Fidan Dogan.

Le 11 janvier dernier, 30 000 personnes ont participé à Paris, à une marche et un rassemblement pour rendre un nouvel hommage aux victimes et demander vérité et justice. D'autres initiatives de même nature se sont déroulées en province.

Fidan Dogan résidait comme vous le savez de longue date sur le territoire national. Directrice du Centre d'Information du Kurdistan, elle militait pour la reconnaissance des droits culturels et identitaires du peuple kurde. Dans ce cadre elle avait su tisser des liens avec de nombreux responsables politiques, associatifs et élu(e)s. Sa disparition et celle de ses amies a provoqué une grande émotion dans notre pays.

Les récentes révélations parues dans les médias turcs, ainsi que les articles de correspondants en Turquie, ceux de la presse française, font état de liens possibles entre le présumé meurtrier et des services liés à l'Etat de ce pays. Il nous semble important que ces informations puissent être vérifiées, afin que la Justice française dispose de tous les éléments lui permettant la manifestation de la vérité sur ce drame.

Par ailleurs, la France ne peut se satisfaire, fût-ce avec un pays «ami», de relations bilatérales qui fassent l'impasse sur la réalité de la situation démocratique qui prévaut en Turquie. Au moment où vous effectuerez votre visite, des milliers de prisonniers politiques croupissent depuis des années dans les prisons. Reporter Sans Frontière et l'Association Internationale des Journalistes ont qualifié ce pays de « plus grande prison du monde pour journalistes ».

Plusieurs dizaines d'entre eux ont été condamnés pour avoir exercé leur métier, d'autres sont incarcérés dans l'attente de leur procès. Il en est de même avec les élu(e)s, parlementaires, maires, adjoints aux maires, conseiller régionaux emprisonnés par centaines et les avocats accusés de séparatisme pour avoir assuré la défense de leurs clients.

La liste est longue puisque nous pourrions aussi ajouter les nombreux enseignants qui viennent de passer en procès, des étudiants, des responsables associatifs, dont un grand nombre de femmes. De nombreux enfants sont arrêtés, mis en garde à vue, victimes de violences psychologiques. Cette situation de répression, sinon de guerre est reconnue et dénoncée par les institutions internationales et européennes.

La France a occupé ces derniers temps la scène internationale pour affirmer sa volonté de défendre les droits de l'Homme, la démocratie et la liberté partout où des menaces existaient sur ces valeurs universelles. Elle ne peut rester silencieuse sur une situation caractérisée en Turquie par de graves atteintes à la démocratie, la liberté d'expression, le droit à l'existence et la reconnaissance des minorités. Elle ne peut également ignorer la volonté du peuple kurde à vivre dans le respect de son identité. En Turquie les Kurdes souhaitent bénéficier -à l'image de ceux d'Irak- de la reconnaissance de la communauté internationale à leur égard. A ce titre, notre pays peut, si vous le souhaitez, jouer un grand rôle pour le règlement politique et pacifique de la question kurde.

C'est l'appel que nous vous lançons au nom de l'ensemble des organisations qui composent la Coordination Nationale Solidarité Kurdistan, de la Fédération des Associations Kurdes de France et des associations qui dans notre pays interviennent en faveur du respect des droits humains partout dans le monde.

En espérant vivement que notre requête soit prise en considération, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos respectueuses salutations.

Pour la CNSK et la FEYKA



M. Joël Dutto

Amis du Peuple Kurde en Alsace, Amitiés Corse Kurdistan, Amitiés Kurdes de Bretagne (AKB), Association Iséroise des Amis des Kurdes (AIAK), Centre d'Information du Kurdistan (CIK), Fédérations des Associations Kurdes en France (FEYKA), Mouvement de la Paix, MRAP (Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples), Parti Communiste Français (PCF), Solidarité et Liberté (Marseille), Union Démocratique Bretonne (UDB), Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA), Association Solidarité France Kurdistan, Amitiés Kurdes de Lyon, Rhône Alpes, Mouvement de la Jeunesse Communiste de France.